

PROVINCE DE QUÉBEC41^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 8 MAI 2018

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 8 mai 2018*

Aujourd'hui, à dix-huit heures quinze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 180 Loi n^o 2 sur les crédits, 2018-2019

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.